

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 juin 2018
Rapporteur :
Monsieur Christian LE
BIHAN

N° 27

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 05/07/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018
(accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Dénomination de la future salle des fêtes

Par délibération du 9 février 2017, le conseil municipal a validé la construction d'une salle des fêtes à Kerfeunteun. Il est proposé de la dénommer « Espace Dan Ar Braz » (Kreizenn Dan Ar Braz).

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie patrimoniale, la ville de Quimper a décidé la construction d'une salle des fêtes, rue Stang Bihan, dans le quartier de Kerfeunteun.

Quimper disposera ainsi d'un équipement de 1 787 m² fin 2020.

Il est proposé au conseil municipal de dénommer la salle des fêtes « Espace Dan Ar Braz » (Kreizenn Dan Ar Braz).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de dénommer la salle des fêtes « Espace Dan Ar Braz » (Kreizenn Dan Ar Braz).

Il paraît en effet légitime d'associer le nom de ce grand artiste quimpérois très attaché à sa ville à cet équipement qui a vocation à accueillir de nombreux événements festifs et culturels portés par les associations quimpéroises.